**ENGAGEMENT POUR UN CYCLISME CITOYEN ET ECO-RESPONSABLE**

Nous cyclistes nous nous engageons pour un cyclisme citoyen et éco-responsable qui se traduit par le respect des autres et celui de la planète.

Respectons les règles et ayons un comportement exemplaire et bienveillant vis-à-vis des autres cyclistes ; la sportivité et la convivialité sont les maîtres mots de la Corima Drôme Provençale.

D’autre part, face au dérèglement climatique il est de notre devoir de protéger notre planète, pour nous et pour les générations futures : engageons-nous à limiter notre impact environnemental.

**Limitons notre empreinte carbone**

**Pensez au covoiturage**: chaque fois que c’est possible, venez à plusieurs dans le même véhicule.

Les maillots que nous offrons aux participants ne subissent pas un long voyage depuis un pays d’Asie car fabriqués en Espagne.

**Utilisons des matières recyclables**

Plus de gobelets, de couverts, d’assiettes et de contenants en matières non recyclables utilisés dans la restauration que ce soit pour le repas du midi ou aux ravitaillements. Nous ne vous donnerons que des contenants issus de matières recyclables.

**Consommons local**

Nous nous efforcerons dans les ravitaillements et au repas qui vous est proposé de nous fournir au plus près de Montélimar : vous aurez des caillettes et du Picodon de la Drôme, des viennoiseries produites à Portes les Valence, de la crème de marrons de l’Ardèche ….

**Trions les déchets**

Pour le repas du midi des containers seront mis à votre disposition pour effectuer un tri sélectif des déchets ; nos bénévoles vous accompagneront dans cette démarche.

**Ne jetez rien sur les routes**

Finissons en avec ces courses cyclistes dans lesquelles on voit des coureurs professionnels jeter leurs bidons voltiger dans la nature. Vos emballages, vos étuis de gel…, rien ne doit finir sur la chaussée ou au bord des chemins. Gardez-les avec vous, dans votre poche, et jetez-les aux ravitaillements ou à l’arrivée dans les poubelles.

Le règlement de l’épreuve prévoit une disqualification pour toute personne prise en flagrant délit par l’organisation.

**Balisage des parcours**

Nous utiliserons au maximum une signalétique amovible et limiterons l’utilisation du marquage au sol. Les peintures utilisées sont biodégradables.

**Sites classés NATURA 2000**

Nos circuits empruntent des routes situées dans des sites classés NATURA 2000 :  
Ces sites sont nés de la volonté de l’Europe de préserver la biodiversité et visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Leur objectif est de protéger un certain nombre d’habitats et d’espèces représentatifs qui y vivent.

Respectons ces espaces en limitant notre impact lors de notre passage.

**Nous comptons sur votre engagement**